

DEPARTEMENT DU LOT

SYNDICAT  
DES EAUX  
DU SUD EST DU LOT

Place de la Mairie  
46 260 VARAIRE

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-quatre à  
14 heures, les membres du Comité Syndical,  
régulièrement convoqués, se sont réunis à la  
salle des fêtes de St Hilaire-Lalbenque sous la  
présidence de Monsieur Didier PECH.

FOLICHON Michèle, GAY Laurent (suppléant de MENOUX Ludovic), GOURGOU Jean-Pierre,  
ISSALY Jacques (suppléant de VAQUIE Jacques), MAROT Michel, NODARI Sébastien,  
NOUVIALE Arnaud, PECH Didier, TARDY Michel, VALETTE Roselyne.

**Absents représentés (0) :**

**Absents excusés (9) :** Mmes et MM CAMMAS Francis, DENOU Jerome, ESTIVAL René,  
GROUWET Pascal, HAUVETTE Alix, MASSY Christian, MONTAGNE Yannick, MORICE  
Pierre, ORTALO-MAGNE André.

**Absents (4) :** Mme et MM. DECREMPS Frédéric, PORTAL Michel, VIDAL Jean-Claude,  
WAGNER Marie-France.

Madame Roselyne VALETTE est désignée en tant que secrétaire de séance.

**Objet : Approbation du Compte de Gestion 2023 dressé par le comptable – Budget  
ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le Comité Syndical :

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2023 et les décisions  
modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs de créances à recouvrer, le détail des  
dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les  
bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le comptable, accompagné des états de  
développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à  
recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le Comptable a repris dans ses écritures le montant de chacun des  
soldes figurant au bilan de l'exercice 2023 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous  
les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations qu'il lui a été  
prescrit de passer dans ses écritures.

- 4) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre  
2023 ;
- 5) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 en ce qui concerne les différentes  
sections budgétaires et budgets annexes ;
- 6) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

AR Prefecture

046-200090843-20240325-SESEL\_2024\_09-DE  
Reçu le 02/04/2024

**Délibération 2024/09**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS**

**Nombre de délégués votants : 35**

**Présents (20) :** Mmes et MM AILLET  
Jean-Marie, ALIBERT-SENS Charles  
Louis (suppléant de SAINT-MARTIN  
Alban), AYMARD Marcel, CONTE  
Christian, COUPY Daniel, COURDESSE  
Pascal, CUBAYNES Christian,  
CUBAYNES Jean-Claude, DELLER  
Martine, FIGEAC Francis,

- déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le Comptable, visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,

**FAIT et DELIBERE** les jour, mois et an que dessus.

**Pour copie certifiée conforme au registre.**

**A Lalbenque, le 25 mars 2024**

**Certifié exécutoire**

**Transmis en Préfecture le - 2 AVR 2024**

**Publié ou notifié le - 2 AVR. 2024**

**Le Président**

**Le Président**

**Didier PECH**

